

Membres en exercice :

9

Date de la convocation: 07/04/2023

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Michel SABATIER

Présents : 7

Présents : Michel SABATIER, Nicolas CONNORD, Amandine RAUZY, Paul PERILHOU, Jacques RIVIÈRE, Eveline AUTHIÉ, Dominique DUMONS

Votants: 7

Représentés:

Pour: 7

Excusés: Jean-Barthélémy MARIS

Contre: 0

Absents: Marc VALLVE

Abstentions: 0

Secrétaire de séance: Nicolas CONNORD

Objet: Mise en place de panneaux signalétiques

Délibération n°: DE_2023_020

Le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que la mise aux normes et la sécurité nous imposent la mise en place de divers panneaux de signalisation :

- 1 « Risque de chute de pierre » au niveau de l'ancienne carrière,
- 2 panneaux « chaussée déformée » sur une route fissurée,
- 1 « sens interdit sauf personnes autorisées » sur le sentier de randonnée,
- 1 panneau « impasse »,
- 2 panneaux « extinction de l'éclairage public ».

Le montant total des dépenses s'élève à : 952.60 € HT.

Le Maire propose le plan de financement comme suit :

FDAL	30 %	285.78 €
AUTOFINANCEMENT	70 %	666.82 €

Les membres du Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présent :

- D'**AUTORISER** Monsieur le Maire de procéder à la commande et à la mise en place des panneaux de signalisation.
- D'**ACCEPTER** le plan de financement.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus et ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Le Maire, Michel SABATIER

